



Assemblée générale

Distr. générale
7 janvier 2014
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité juridique
Cinquante-troisième session
Vienne, 24 mars-4 avril 2014
Point 13 de l'ordre du jour provisoire*
**Examen des mécanismes internationaux de
coopération pour l'exploration et l'utilisation
pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Note du Secrétariat

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
III. Réponses reçues d'observateurs permanents auprès du Comité.	2
Association de droit international.	2

* A/AC.105/C.2/L.292.



III. Réponses reçues d'observateurs permanents auprès du Comité

Association de droit international

[Original: anglais]
[15 novembre 2013]

La mission SAC-D/Aquarius, dans le cadre de laquelle un satellite scientifique conçu et construit en Argentine a été lancé par les États-Unis d'Amérique le 10 juin 2011 depuis la base Vandenberg en Californie, est un bon exemple de coopération internationale entre pays industrialisés et pays en développement. Le satellite a été placé sur orbite terrestre basse et met une heure pour faire le tour de la Terre. Il est équipé de matériel de pointe permettant de mesurer la température et le degré de salinité des océans. Il permet aussi, parmi ses nombreuses autres applications, de détecter les effets des rayonnements cosmiques sur les équipements électroniques et la position de microparticules et de débris spatiaux. Il a été lancé et placé sur orbite par la National Aeronautics and Space Administration, tandis que les agences spatiales canadienne et italienne, conjointement avec le Centre national français d'études spatiales (CNES), ont fourni les instruments embarqués et que l'Institut national brésilien de recherche spatiale a mis à disposition ses installations pour des essais de résistance aux vibrations et à l'environnement (voir A/AC.105/C.2/100, p. 6). Les résultats de la mission SAC-D/Aquarius dont il a été fait état à ce jour sont très satisfaisants.

Tant les pays industrialisés que les pays en développement ont été actifs ces dernières années dans le domaine de l'enseignement du droit spatial.
